

# EXTRAIT

du procès-verbal du Conseil Communal de Crassier

SEANCE : du jeudi 23 avril 2009

PRESIDENCE : Madame Heidi ARNI

## LE CONSEIL COMMUNAL DE CRASSIER

— Après étude du **préavis municipal no 36/2009** qui nous propose le :

### **Règlement communal sur l'acquisition et la perte de la bourgeoisie de la Commune de Crassier**

— Considérant que l'objet a été valablement porté à l'ordre du jour

— Après lecture du rapport de la commission ad hoc

**L'assemblée décide par 25 oui - 1 non**

**d'accepter le préavis N°36/2009 soit**

- **d'adopter le nouveau règlement communal sur l'acquisition ou la perte de la bourgeoisie de la Commune de Crassier**
- **de transmettre le nouveau règlement aux services de l'Etat concernés pour ratification.**

Ainsi fait et délibéré lors de la séance du 23 avril 2009

La Présidente :  
Heidi Arni

La Secrétaire :  
Yvette Freléchoux